

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en salle du Conseil - Mairie

Le Jeudi 30 Septembre 2021 à 19 heures

Affichée, le 23 Septembre 2021

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 Juin 2021
- Décisions du Maire

I. ADMINISTRATION GENERALE

1. Participation au Congrès des Maires
2. Transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité

II. FINANCES

3. Décision modificative n°2 – Budget Principal
4. Tarifs Sortie 2021
5. Règlement des salles communales
6. Encaissement des produits des concessions du cimetière
7. Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

III. INTERCOMMUNALITE

8. Avenant n°1 à la convention d'adhésion au service commun de délégués à la protection des données porté par Loire Forez agglomération

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Marc ARCHER

